



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION **Petite Enfance**



📞 **0629.12.0248**

✉ 50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

📧 @supapfsupetiteenfance

@ supapfsu.pe@gmail.com
Blog : www.supap-fsu.org

Paris, le 19 juillet 2024

Quelques précisions sur la journée du 26 juillet



Pour la journée d'ouverture des JO, qui se tiendra le 26 juillet, la Ville de Paris a pris des dispositifs particuliers pour les infrastructures parisiennes. Pour la petite enfance, les établissements accueilleront les familles en demi journée le matin.

Vous avez été nombreuses et nombreux à nous interpellier quant à cette journée et ses modalités.

Poser un CA, RTT ?



Il est possible, si l'agent.e le souhaite de poser un demi CA ou un demi RTT sur cette journée.

Pour les agent.es souhaitant faire grève cette journée, elle sera comptée comme une demi journée.

Quel horaire sur cette journée ?



Les professionnel.les feront un horaire commun : 8h-14h.

La journée sera comme travaillée en totalité, donc 7h42.

Toutefois, pour les agent.es ayant besoin d'aller chercher leur enfants à la crèche ou au centre de loisirs, des souplesses sur les horaires devront être accordées... dans le respect des ratios d'encadrement.

Le cas échéant, l'équipe encadrante pourra être en renfort auprès des équipes

La pause du matin et la pause méridienne ?

- La pause du matin : pourra être prise en fonction de l'organisation de la matinée.
- La pause méridienne est d'une heure : Le service doit être organisé pour que les agent.es puissent disposer d'un temps de pause méridienne, dans les conditions habituelles.



SECTION **Petite Enfance**

Portable : **0629.12.0248**

@ supapfsu.pe@gmail.com

📧 @supapfsupetiteenfance

Site : supap-fsu.com

Blog : www.supap-fsu.org

✉ 50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS

